

DÉMARCHE DE TRANSFORMATION DE L'ÉTAT

CONTEXTE

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor présente la Démarche de transformation de l'État (ci-après, la « Démarche »). Celle-ci s'inscrit dans le Chantier gouvernemental de l'efficacité de l'État, introduit dans la Stratégie de gestion des dépenses 2026-2027, dans le but de maintenir sa trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. Le gouvernement est ainsi appelé à renforcer l'efficacité de l'État pour réduire de façon graduelle et mesurée le poids des dépenses dans l'économie tout en maintenant la qualité des services.

OBJECTIFS ET PROPOSITIONS

La Démarche a comme objectifs de :

- Améliorer la valeur des services publics en réallouant les investissements et les ressources là où ils génèrent le plus d'impact pour les citoyens, les familles et les entreprises;
- Optimiser et mieux contrôler les coûts des services indirects, notamment ceux liés aux fonctions administratives et au soutien à la prestation des services publics;
- Procéder à une révision ordonnée et rigoureuse du panier de services, afin d'en assurer la pertinence, l'efficience et l'adéquation avec les besoins réels.

La Démarche propose d'améliorer de façon durable l'efficacité de l'État, où une mobilisation collective, fondée sur la collaboration et l'innovation partagée est essentielle. Face à des contraintes budgétaires accrues et à des attentes citoyennes élevées, l'État québécois doit apprendre à travailler autrement, à décroisonner ses pratiques et à s'allier pour innover.

CONSULTATIONS

La Démarche a fait l'objet de plusieurs présentations et consultations auprès des titulaires d'emploi supérieurs, des cadres et du personnel des ministères et organismes du gouvernement. Les échanges tenus et les commentaires formulés ont permis de bonifier la Démarche et d'identifier trois grandes clientèles qui, au cours de l'exercice 2026-2027, seront ciblées par les initiatives d'allègement : les citoyens, les entreprises et l'administration publique.